

HOCHSTATT

les feuilletés



Rentrée



Maritime



Travaux



#79

SEPTEMBRE 2023

www.hochstatt.fr



Le mot du Maire

> Mairie de Hochstatt

2 rue des Ecoles
68720 HOCHSTATT
Tél. 03 89 06 24 33

mairie@hochstatt.fr
www.hochstatt.fr

  Mairie de Hochstatt

> Les services de la mairie sont ouverts :

- Lundi : 10h00 - 12h00,
- Mardi : 16h00 - 19h00,
- Jeudi et Vendredi :
14h00 - 18h00

Directeur de la publication :
Matthieu HECKLEN, Maire

Rédaction :
Commission Communication

Création et impression :
Imprimerie Publi-h
Tirage : 1050 exemplaires.
Dépôt legal n° : 1685
Imprimé sur papier recyclé.



Chères Hochstattoises,
chers Hochstattois,

L'automne est bien là, et avec lui vient une période de transition, marquée par la beauté des feuilles qui changent de couleur et le doux frisson de l'air frais. C'est un moment d'intenses activités pour nos agriculteurs, qui n'ont pas été ménagés cet été par la météo. Cette saison, nous l'attendons avec impatience, car la nature offre un beau spectacle coloré avant de se mettre au repos. C'est également, dans beaucoup de domaines, synonyme de « rentrée » avec tout son lot de nouveautés, comme celles présentées, à la rubrique « Travaux » notamment. Elles n'ont pas été appréciées de tous et ont suscité des réactions disproportionnées. Les solutions « radicales » pour pallier les désagréments individuels ne sont pas la solution.

À ce sujet, je voulais vous faire part de ma colère et de mon incompréhension ainsi que celle de l'équipe municipale. Il est regrettable de constater que malgré tous nos efforts pour contribuer à améliorer nos conditions de vie, une minorité de personnes a choisi de ne pas respecter nos réalisations, de vandaliser nos biens publics et privés. Ces actes de destruction ne nuisent pas seulement à la sécurité et à l'apparence de notre village, mais ils ont également un impact financier, émotionnel et psychologique sur l'ensemble de la communauté. J'en appelle à notre force de solidarité et de responsabilité collective pour que ces agissements soient désapprouvés afin qu'ils ne se reproduisent plus.

Solidaires nous devons aussi tous l'être pour la préservation de notre environnement qui ne peut uniquement reposer sur les épaules de quelques-uns. C'est une tâche



qui nécessite l'engagement de chacun d'entre nous. Chaque petit geste compte et si chacun fournit un effort minimal, nous pouvons collectivement réaliser un impact considérable.

Recycler, réduire notre consommation d'énergie, soutenir des pratiques agricoles durables, planter des arbres, et bien d'autres actions peuvent contribuer à la protection de notre environnement. Lorsque nous nous engageons individuellement, nous participons à forger un avenir meilleur pour notre communauté dans son ensemble.

Je vous encourage donc tous à réfléchir à la manière dont vous pouvez apporter votre contribution à cette cause cruciale. Ensemble, en tant que citoyens responsables, nous pouvons créer un environnement plus sain, plus durable et plus beau, en réduisant notre impact sur l'environnement. Notre engagement pour la protection de la nature est un investissement dans notre propre bien-être, celui de nos enfants et des générations futures.

L'automne, c'est également la reprise des activités associatives. Alors n'hésitez pas à franchir le pas et à vous impliquer dans cette vie pleine de belles découvertes, de plaisir et de détente. Vous pouvez également soutenir nos associations en participant activement à leurs manifestations nombreuses en cette fin d'année.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel automne, emplie de moments chaleureux.

Matthieu HECKLEN,
Maire de Hochstatt

Rentrée

des classes

Entre les cris de joie à l'occasion des retrouvailles et parfois les larmes des plus petits qui franchissaient pour la première fois le portail de l'école, ce sont 211 enfants qui ont été accueillis, ce lundi 4 septembre à l'école de HOCHSTATT, par les équipes d'enseignants, dirigées respectivement par Mme Sandrine LANG à l'école maternelle et M. Pierre WOEHL à l'école élémentaire. Une rentrée sous le soleil et en musique grâce à la jeune trompettiste de l'école de musique de Hochstatt, Jeanne MOURARET, applaudie par les enfants et leurs parents venus en nombre en cette journée si singulière pour les familles.

Trois nouvelles enseignantes, Mmes Bénédicte FUETTERER, Bérengère JA EGLIN et Cécile RUFFIO, ainsi qu'une nouvelle ATSEM, Mme Nadia ZURBACH, ont rejoint les équipes pédagogiques de Mme LANG et de M. WOEHL. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous vous rappelons qu'afin de sécuriser les déplacements des enfants lors de leurs trajets sur le chemin de l'école, la commune les a équipés d'un boudin fluorescent. Son utilité est unanimement reconnue pour augmenter la visibilité des enfants de jour comme de nuit. Nous remercions les parents de veiller à son usage.

Bonne rentrée à toutes et tous !



École maternelle - Directrice Mme Sandrine LANG

Effectifs 78 élèves	Nombre d'élèves	Enseignants et ATSEM
Petite section	26	Sandrine LANG - Franck NILLY Laetitia BENARD - ATSEM
Moyenne section	28	Marie HIRTH - Pamela VANSTEENKISTE - ATSEM
Moyenne et grande section	24	Aurélie - Bénédicte FUETTERER Nadia ZURBACH - ATSEM

École élémentaire - Directeur M. Pierre WOEHL

Effectifs 132 élèves	Nombre d'élèves	Enseignants et ATSEM
Grande section maternelle/CP	21	Cécile RUFFIO/Bénédicte FUETTERER Pierenna THIBAUT - ATSEM
CP/CE2	22	Marie FERRY
CE1/CE2	24	Marie ARBONA
CE2/CM1	26	Anne GESSIER
CM1/CM2	27	Pierre WOEHL/Bérengère JA EGLIN
Dispositif ULIS	12	Stéphanie ZINTY

Départ en retraite de Martine

Martine COLLIER a fait valoir ses droits à la retraite après de nombreuses années de service dont 17 ans en tant qu'ATSEM à Hochstatt. Pendant toutes ces années, Martine a été une collaboratrice précieuse pour l'équipe enseignante. Mais elle a également été présente pour les enfants, en les accompagnant avec tendresse et patience, les réconfortant quand ils étaient tristes, les encourageant dans leurs réussites. Son dévouement et son professionnalisme ont été des atouts indispensables à un bon environnement d'apprentissage.

Sa gentillesse et son sourire chaleureux laisseront une empreinte indélébile dans le cœur d'un grand nombre d'enfants et de parents.

Nous la remercions pour son travail dévoué et lui souhaitons une retraite heureuse et épanouissante.



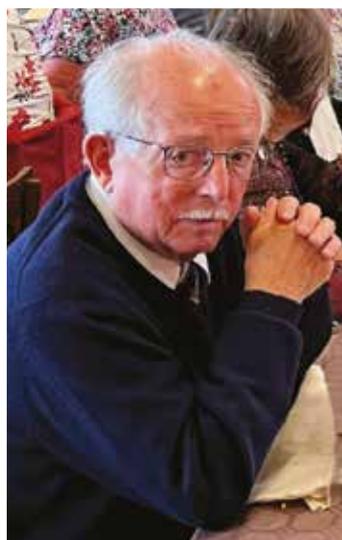
Claude DEHR

Ce début d'année a été marqué par le décès d'un adjoint au maire honoraire de Hochstatt, ancien conseiller municipal et délégué communautaire.

Claude DEHR était un homme actif, sociable, engagé, mais qui a surtout marqué par sa personnalité, son franc-parler, ses connaissances. Son don particulier pour le contact humain était sa force, sa façon d'avancer et de gérer les situations rencontrées.

Nous souhaitons souligner son engagement municipal et communautaire durant 19 années. Adjoint au maire de 1989 à 2001, puis conseiller municipal de 2001 à 2008, il a œuvré dans différentes commissions où il a fait preuve d'un dévouement absolu pour notre collectivité.

Claude nous a quitté, mais son souvenir restera gravé dans nos mémoires.



Vie pratique

> Élagage

Être propriétaire d'un jardin avec des arbres et arbustes est un véritable plaisir, mais avec ce privilège incombent un certain nombre de devoirs.

La réglementation encadre assez strictement tout ce qui est relatif à l'élagage des arbres et arbustes.

Si vous avez la liberté de profiter de votre jardin et de l'aménager, plus ou moins, comme vous le souhaitez, en revanche **vous avez l'obligation d'élaguer pour que vos arbres, arbustes et leurs branches ne causent pas de nuisance ou de danger.**

L'élagage est obligatoire lorsque les branches dépassent sur la propriété du voisin, sur les voies de circulation ou obstruent panneaux et éclairage public.



> Éclairage Public

La commune a entamé il y a plusieurs années une politique de rénovation de l'éclairage public (remplacement des ampoules par des LED, extinction d'un candélabre sur deux...). Face à la montée du prix de l'énergie, la municipalité a décidé d'éteindre totalement l'éclairage public une partie de la nuit. En plus de l'impact sur la facture énergétique, cette mesure permettra de réduire notre empreinte sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre) et participera également à la protection de la biodiversité.

Dans la quasi-totalité du village, les candélabres sont éteints entre 24h et 5h du matin.

Cependant, l'éclairage utilise des horloges astronomiques, un certain décalage hâtif peut être constaté dans l'allumage/extinction. Ces horloges fonctionnent avec un signal radio, elles se calent chaque midi sur le signal émis par France Inter.

À Hochstatt, environ 90 % des 500 points lumineux sont aujourd'hui en LED. Un programme pluriannuel avait été établi en 2010 pour un remplacement successif de nos



candélabres énergivores, à ce jour il nous en reste une cinquantaine à changer. Dans la majorité des cas, les mâts d'éclairage public sont conservés, seules les têtes sont remplacées. Cette année nous avons commencé le remplacement des candélabres non conformes de la Grand'Rue, (160w par point lumineux), par des mats LED de 30w. Coût des travaux 28 980 € HT éligibles à subvention, à hauteur de 60% (7 650 € par TEA et 8 694 € au titre du Fonds Vert).

> Rappel de l'impact sur la biodiversité

La faune nocturne est très importante (60 % des mammifères, 90 % des amphibiens, 95 % des papillons en France...). Une grande obscurité leur est nécessaire pour se nourrir, se reproduire et se déplacer. La faune a besoin d'une nuit noire pour régénérer son organisme. Quant à la flore, celle-ci est très dépendante de la faune pour sa pollinisation. Éteindre l'éclairage public est donc une mesure positive pour la préservation de la faune et de la flore.

> Aménagement de sécurité :

Pour donner suite à l'étude de sécurité du village, faite au début de l'année, nous entamons la mise en place d'un nouveau dispositif de circulation. Le but est de sécuriser les piétons et les poussettes en laissant les trottoirs libres, de ralentir la vitesse des véhicules tout en conservant des stationnements. Ainsi :

- 1. L'ensemble des voies communales sont limitées à 30km/h (sauf routes départementales et rue du Bourg).**
- 2. Les rues de la Chapelle, Heimsbrunn, Grand'Rue et Zillisheim ont une circulation restreinte par écluses.**

Il s'agit d'une première phase du dispositif afin d'évaluer son efficacité avant de pouvoir l'étendre à d'autres rues.



→ Travaux d'été



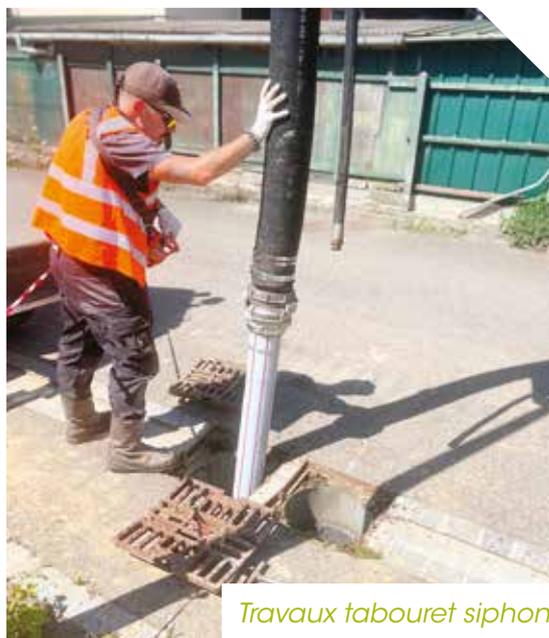
Comme chaque année, nous avons profité de la saison estivale pour réaliser un certain nombre de travaux d'entretien :

- Nettoyage des tabourets siphons pour une meilleure évacuation des eaux de pluies
- Entretien des chaussées par la technique du « point-à-temps » qui consiste à répandre une émulsion de bitume et de gravillons
- Rafraîchissement des tracés sur le plateau sportif des écoles ainsi que la cour de l'école élémentaire
- Isolation et étanchéité du toit de l'école maternelle
- Destruction d'une petite remise, Grand'Rue à côté du presbytère pour un futur projet

Travaux toit maternelle



Travaux cour



Travaux tabouret siphon



Travaux point à temps



Travaux remise



EN BREF

> Cours de peinture enfants

Géraldine Bard Weinstorffer propose des cours de peinture pour les enfants à partir de 6 ans dans son atelier «L'image écrite» 5 rue des Bergers. Toutes les informations sur le site www.l-image-ecrite.com



> Un vice-champion du monde dans la commune :

Début juin s'est déroulé le championnat du monde cycliste des Énergies Renouvelables 2023 à Solre-le-Château dans les Hauts-de-France. Cette épreuve a accueilli 52 équipes venues du monde entier. Un cycliste de notre village, Frédéric LEHN, s'est engagé sous les couleurs de son employeur, Total Énergies PROXI NORD EST, dans la catégorie 50-59 ans et s'est illustré par une très belle deuxième place et le titre de vice-champion du monde cycliste des Énergies Renouvelables 2023.



> Course d'orientation :



Le club d'orientation

de Mulhouse organise à Hochstatt le dimanche 1er octobre une manifestation qui comprend :

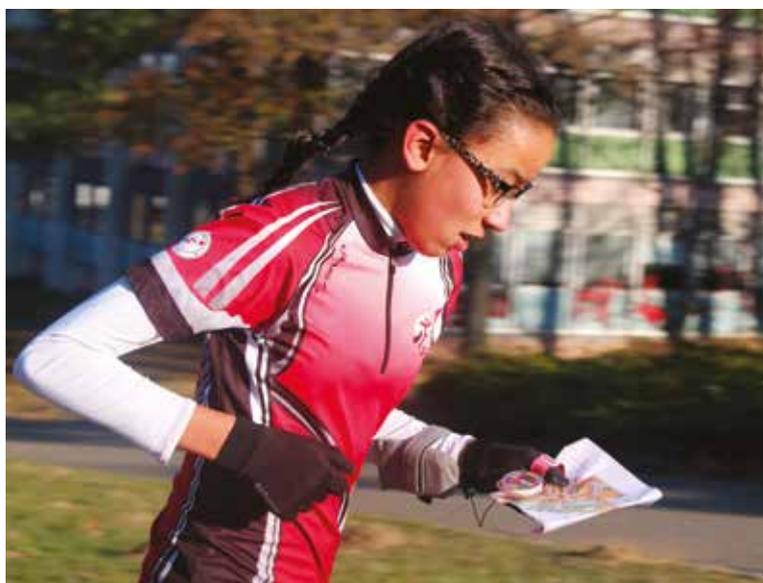
- Deux sprints en ville destinés aux compétiteurs licenciés et aux non licenciés sportifs à 10h et 13h
- Une «découverte orientation urbaine» pour les néophytes (individuels ou famille) de 10h à 15h

L'accueil s'effectuera aux ateliers municipaux, rue des Plumes.

Une grande partie de la commune sera utilisée pour la pose de balises et les participants déambuleront dans les rues et chemins environnants.

La circulation ne sera pas fermée et les participants devront la respecter. La prudence est donc recommandée.

Les habitants de Hochstatt sont invités à découvrir gracieusement la course d'orientation.



→ À vos agendas



- **Dimanche 1^{er} octobre 2023**
Courses d'orientation
(Voir « En Bref ») Sprints en ville, à 10h et 13h
« Découverte orientation urbaine », de 10h à 15h
Aux ateliers municipaux, rue des Plumes
Organisées par le Club d'Orientation de Mulhouse (COM)
- **Samedi 21 et dimanche 22 octobre 2023**
Concert d'automne
À 20h samedi et 16h30 dimanche
À la salle de Musique, rue de Galfingue
Entrée libre - Plateau
Organisé par la Société de Musique de Hochstatt
- **Jeudi 26 octobre 2023**
Collecte de sang
De 16h30 à 19h30 à la salle Élisabeth Schyrr (face à l'église)
L'association Sang pour Sang et l'Établissement Français du Sang (EFS) ont besoin de vous pour sauver des vies.
Organisée par l'Association Sang pour Sang
- **Dimanche 29 octobre 2023**
Riz colonial à emporter
À 12h à la salle de Musique, rue de Galfingue
Réservations Claudine DITNER 06 29 89 12 77
Organisé par la Société de Musique de Hochstatt
- **Vendredi 3, samedi 4, samedi 11 et dimanche 12 novembre 2023**
« Nos femmes »
Pièce de théâtre en français jouée par la compagnie des Villotins. À 20h30 vendredi et samedi et à 17h dimanche. Réservations a.bortmann@orange.fr ou au 06 33 48 35 89
À la salle de Musique, rue de Galfingue
Organisée par l'Association Sports Culture et Loisirs (ASCL)
- **Samedi 18 novembre 2023**
Banquet Bal
Concert, repas et soirée dansante animée par l'orchestre Magic-Night
À 20h à la salle de Musique, rue de Galfingue
Réservation Claudine DITNER 06 29 89 12 77
Organisé par la Société de Musique de Hochstatt
- **Dimanche 19 novembre 2023**
Jeux de société en famille
Venez en famille, amis, voisins... pour découvrir de nouveaux jeux, partager un moment récréatif
De 13h à 19h, à la salle Élisabeth Schyrr en face de l'église
Organisés par l'Association Sports Culture et Loisirs (ASCL)
- **Vendredi 24 et samedi 25 novembre 2023**
Marché de Noël
De 11h à 17h30 avec salon de thé à partir de 13h30
À l'Ehpad Œuvre Schyrr, rue de la Chapelle
Organisé par l'Association des Bénévoles de l'Ehpad Œuvre Schyrr (ABEOS)
- **Début décembre 2023**
Bredalas de Noël
Vente de petits gâteaux de Noël, confectionnés par les pâtisseries de l'association.
Durant les week-ends de l'Avent, au prix de 6€ le sachet de 250g, uniquement sur commande.
Réservations Marcelle EICHINGER 03 89 06 01 12 ou marcelle.eichinger@orange.fr
Organisée par l'Association des Œuvres Saints Pierre et Paul de Hochstatt
- **Samedi 2 décembre 2023**
Marché de Noël des associations
Vin chaud, crêpes, artisanat local et présentation des associations
À la salle Élisabeth Schyrr, en face de l'église
Organisé par le Comité des Fêtes
- **Dimanche 21 janvier 2024**
Concert du Nouvel An
À 16h30, à la salle de Musique, rue de Galfingue
Entrée libre - Plateau
Organisé par la Société de Musique de Hochstatt

→ Concours photos

Vous souhaitez participer au concours pour la prochaine photo de couverture des Feuilletts ?

Envoyez-nous une photo de Hochstatt au format portrait (taille minimum de 3 Mo), par mail à communication@hochstatt.fr avant le dimanche 26 novembre 2023.

La commission de communication choisira la prochaine couverture des Feuilletts parmi les photos reçues.



Bonnes balades dans le village et à vos appareils !